

**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 2 juin 2020**

Etaient présents : GRASSA Martine, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Marie-Claire, ROLET Jean-Yves, ROLET Joëlle.

Absents excusés : BERHAULT Jacques (procuration à GREUSARD Liliane), MONNIN Antoine, PONTUS Nathalie (procuration à GRASSA Martine).

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal.

**1. Vote des taux de la fiscalité directe locale**

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal :

- décide d'augmenter les taux des taxes directes locales de 1%,
- décide de retenir pour chacune des 2 taxes directes locales les taux d'imposition suivants :

Taxe foncière (bâti) : 9.94 %

Taxe foncière (non bâti) : 10.37 %

**Accord à l'unanimité.**

**2. Renouvellement contrat secrétaire**

Mme la Maire informe le conseil que le CDD de la secrétaire de mairie arrive à son terme le 31/07/2020, il convient de le renouveler pour une durée d'un an aux mêmes conditions.

**Accord à l'unanimité.**

**3. Création conduite en fonte : avenant Goguely**

Au cours des travaux de remplacement d'une conduite en fonte par l'entreprise Goguely (devis validé lors du conseil du 19/11/2019), le syndicat des eaux de Dommartin a proposé de profiter du chantier pour faire installer une vanne de sectionnement qui permettra de ne pas priver d'eau l'ensemble du bas du village en cas de coupure.

**Accord à l'unanimité.**

**4. Remplacement et ajout d'extincteurs : devis Desautel**

Mme la Maire informe le conseil de la nécessité de changer les extincteurs de plus de 10 ans et d'installer de nouveaux extincteurs dans les vestiaires du foot. L'investissement sera inscrit au budget prévisionnel 2020 qui sera accepté ou non par le futur conseil municipal.

**5. Remplacement gazinière de la salle des fêtes : devis Bersot et Thirode**

Mme la Maire présente le devis des deux entreprises, une consultation et un devis d'un électricien pour une augmentation de puissance sont nécessaires en cas d'option pour un four électrique. La décision est reportée à une date ultérieure.

## **6. Remplacement de la chaudière du bâtiment Mairie : devis Cuenot Energies**

Mme la Maire présente le devis de l'entreprise Cuenot Energies qui, après consultation, propose l'installation d'une pompe à chaleur hybride. Un électricien sera consulté pour une augmentation de puissance. L'ADEME sera contactée pour une demande d'aide et de conseil. La décision est reportée à une date ultérieure.

## **7. Château d'eau - remplacement des pompes de surpression : devis Thieulin**

Mr JL Godard, informe le conseil que les deux pompes datant de 1991 sont à changer, il présente le devis de l'entreprise Thieulin. Au vu des différentes options, l'entreprise sera contactée pour plus de précisions. Il convient de contacter l'agence de l'eau pour une demande d'aide financière. La décision est reportée à une date ultérieure.

## **8. Travaux de récupération des eaux de pluie Grande rue : devis Goguely**

Mme la Maire rappelle au conseil la demande faite par Mr Paris à la commune en 2014, d'engager des travaux de récupération des eaux de pluie Grande rue, celle-ci avait été refusée car trop coûteuse pour le bénéficiaire d'un seul habitant. Mr Paris renouvelle sa demande. Le conseil, au regard des montants annoncés, renouvelle son refus d'engager ces travaux.

### **POINT A VOIR**

**- Contrôle des poteaux d'incendie :** la commune doit attendre la résolution du problème de fuite sur une canalisation proche de la MAS pour renouveler le contrôle des poteaux d'incendie.

**- Fuite sur canalisation MAS :** le déconfinement étant engagé, le syndicat des eaux de Dommartin sera relancé. Mr Godard rappelle que cette canalisation n'alimente pas la MAS mais la fontaine. L'arrivée d'eau est coupée, c'est pourquoi Mme Monnin a demandé l'installation d'un récupérateur d'eau à côté de l'abri bus pour l'arrosage des fleurs.

**- Repas de la fête des mères :** le conseil déplore les conditions actuelles qui ne permettent pas d'organiser en toute sérénité le traditionnel repas de la fête des mères. Toutefois, le conseil, souhaitant maintenir son attachement à cette fête et soutenir le commerce local, décide d'offrir aux mamans un bon cadeau de 15€ à la fromagerie du village.

**- Création d'un poste d'agent technique :** Mr Marsoudet, en charge de la station d'épuration, n'étant pas candidat aux prochaines élections, le problème du suivi de la station se posera. Mr Marsoudet rappelle qu'il est grandement préférable que ce travail soit effectué par un élu et transmettra ses connaissances à son remplaçant.

**- Travaux d'enfouissement d'un tuyau d'alimentation d'eau rue du Fourg :** l'entreprise Goguely sera recontactée pour un devis, le fossé et le drain sont à la charge de la commune.

**- Tenue du bureau de vote :** le 2<sup>nd</sup> tour des élections est prévu pour le 28 juin.

### **COMPTE-RENDU**

**- Coronavirus : école :** Mme Thomas accueille les élèves de CP 2jours/semaine et ceux de CE1 2jours/semaine. Mme Monnin et Mme Grassa se chargent de surveiller les enfants à la sortie du bus le matin et en début d'après-midi. Faute de femme de ménage disponible, Mme Grassa se charge de la désinfection des sanitaires lors des récréations, l'ATSEM le midi et le soir.

**- Coronavirus : masques :** des masques lavables fabriqués par la Vermicelloise ont été distribués. Les masques

lavables commandés par la commune, via la CCA800, sont arrivés et seront distribués dans les boîtes aux lettres dans la semaine.

### COURRIERS DIVERS

- Accueil des enfants placés sur le Haut-Doubs : la direction territoriale des solidarités humaines du Haut-Doubs, en recherche de familles d'accueil, propose une réunion d'information le mardi 23 juin à 18h00 au centre médico-social de Pontarlier ou à distance. Le courrier sera affiché au panneau et sur le site internet de la commune.

- Subventions 2019 : les remerciements de Semons l'espoir et La ligue contre le cancer nous sont parvenus.

### QUESTIONS DIVERSES

- Lampes de rue : l'entreprise Prévalet est à contacter un problème subsiste rue de Pontarlier.

- Fontaine des morts : un devis est à demander pour refaire la fontaine rue de l'église.

- Entretien de la voirie : un devis est à demander pour un passage avec un camion automatique sur certaines routes de la commune.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 09/06/2020

La Maire

  
